

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 22 SEPTEMBRE 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
le 22 septembre,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 23

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 3

Absents : 0

Votants : 28

Date de convocation du conseil communautaire : 16 septembre 2026

PRESENTS : M. ARNAUD, Mme BONNEFOY, M. BOURGIE, M. CHEVALIER,
M. DUFAURE DE CITRES, M. DUPUIS, M. DURIEUX, Mme FRATTI, M. GIRODET,
Mme GOMEZ, M. MARCON, Mme MARODON, M. MIRANDON, Mme MONTEUX,
Mme POUYET, M. RABEYRIN, Mme REYNAUD, M. ROUSSET, Mme ROYON,
M. SALGADO, Mme SANDRON, M. VIAL, Mme VILLARD

ÉTAIENT EXCUSÉS REPRESENTÉS :

Mme BERGERON : Pouvoir à M. GIRODET
M. BOMPUIS : Pouvoir à Mme ROYON
Mme GRANGER : Pouvoir à M. ROUSSET
M. LAIR : Pouvoir à M. DUPUIS
M. MASSARDIER : Pouvoir à Mme BONNEFOY

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme MARCOUX
Mme NAVARRO-OTT
M. VALEYRE

Monsieur Sébastien ARNAUD a été élu secrétaire de séance.

n° 20260922_D_121

Commission :
Finances

Objet :
Budget Général :
Décision modificative
n°1

Monsieur le Vice-Président en charge de la Commission Finances propose au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver la décision modificative n°1 du Budget Général dont les écritures sont reprises dans le tableau ci-joint concernant :

- Un ajustement des crédits de fonctionnement :
 - * l'inscription en recette du FPIC 2026 (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) pour un montant de 219 000 €,
 - * permettant un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement du même montant.
- Un ajustement des crédits de dépenses d'investissement :
 - * une augmentation des crédits prévus sur l'opération n°150 « Projet touristique SVM » d'un montant de 36 200 € afin de permettre le versement d'un fonds de concours à la Commune de Saint Victor Malescours pour la rénovation des gîtes communaux (compte tenu d'une prévision au BP 2026 de 60 000 €).
 - * la création de l'opération n°157 « EP-Rues la Plaine, 8 mai et Avenue Verdun ASL » afin de réaliser les travaux d'eaux pluviales pour un montant de 340 000 €
 - * la création de l'opération n°158 « EP-Rue des Genêts ASL » afin de réaliser les travaux d'eaux pluviales pour un montant de 60 000 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la Décision Modificative n°1 du Budget Général.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260922-20260922_D_121-DE
Reçu le 07/10/2026

Le Secrétaire de séance

Sébastien ARNAUD